

Note – Conséquences du nouveau cadre européen de certification de l'élimination du carbone (EU CRCF) dans les pays du Sud Global

Contexte

Le Parlement européen a adopté le règlement sur le cadre européen de certification du carbone (CRCF) pour unifier la mesure de l'élimination du CO₂ en Europe, et faciliter ainsi, notamment, la génération de crédits carbone de haute qualité sur le marché volontaire du carbone. Cependant, le texte actuel classe les activités de séquestration selon le seul critère de permanence, dévalorisant les crédits issus du boisement et reboisement par rapport au stockage industriel

Cette approche pourrait nuire à l'atteinte des objectifs climatiques et de biodiversité de l'Europe et **surtout limiter le financement des projets de reforestation dans les pays du Sud Global**. Par exemple, en Afrique subsaharienne, les projets forêts et usage du sol représentent 56% du volume des crédits carbone générés depuis 2013 (soit 146 millions de tonnes de CO₂). À ce titre, elle nuit directement aux intérêts des pays africains, qui pourtant travaillent à mettre en place des régulations pour garantir l'intégrité, la transparence et la permanence des crédits carbone générés sur leur sol, en ligne avec les standards internationaux sur le sujet (VCS, Gold Standard etc.).

Une coalition d'une vingtaine d'entreprises et organisations¹ de plusieurs continents (NBS Coalition) a récemment rédigé une lettre ouverte et porte auprès des autorités européennes les doléances suivantes :

- Les crédits carbone des projets de boisement/reboisement doivent, sous certaines conditions, être reconnus comme permanents, pour maintenir leur attractivité et soutenir les objectifs climatiques globaux.
- Les membres de la NBS Coalition demandent aux autorités européennes de définir ces conditions, sachant qu'au-delà de leurs impacts "climat", les projets de reboisement de qualité ont également des impacts positifs durables sur la biodiversité.

¹ aDryada, ATIBT ; Africa Energy Transition Services (AETS); Forestry France; France Valley; GO2-Markets; La Belle Forêt; FRONTERRA; AGROMAP SAS; Removall Carbon; EcoAct France; FRANSYLVA Fédération Forestiers Privés de France; Open Forest Protocol, hummingbirds, Reforest'Action, MORFO, NOBLESSE GREEN ENERGY LTD, ECoAct, Peruvian Carbon Association, ELO

Implications pour les économies africaines

1. Réduction du financement pour les projets de reforestation

- Le texte dévalorise les crédits carbone issus des activités de boisement et de reboisement en les considérant comme un "stockage temporaire du carbone". Cela pourrait réduire l'attractivité de ces projets pour les investisseurs et les entreprises européennes engagées pour le climat qui doivent neutraliser leurs émissions résiduelles avec des crédits carbone de séquestration.
- Les objectifs de reforestation en Afrique étant quasi exclusivement classés dans les objectifs climatiques conditionnels des différents pays, ils sont appelés à être largement financés par la vente de crédits carbone sur le marché international sachant que :
 - D'ici 2030, la valeur des VCM est estimée entre 10 et 40 milliards de dollars (Porsborg-Smith, 2023).
 - Le potentiel de séquestration de l'Afrique grâce aux solutions basées sur la nature est estimé à 680 Mt d'équivalent CO₂²
 - 308 millions de tonnes d'équivalent CO₂ par an pourraient être financées par la seule vente de crédits carbone sur le marché volontaire (50 \$/tonne) - sans prendre en compte, donc, les investissements nécessaires à la conception et au développement des projets qui les génèrent.
 - Cela pourrait générer 15 milliards de dollars de revenus et soutenir 35 à 86 millions d'Africains en générant jusqu'à 67 millions de nouveaux emplois et en améliorant les moyens de subsistance de 19 millions de personnes supplémentaires.

2. Impact négatif sur la biodiversité et les écosystèmes locaux

- Moins de financement pour les projets de reforestation pourrait entraîner une réduction des efforts de reboisement et de restauration des forêts africaines, qui sont cruciales pour la biodiversité locale.
- Les projets de reboisement et de restauration jouent un rôle vital dans la protection de la faune et de la flore.

3. Conséquences économiques pour les communautés locales

² <https://cap-a.org/home/the-promise-of-africa/pathways/carbon-removal/>

- De nombreux projets de reforestation et de gestion durable des forêts en Afrique sont des sources additionnelles de revenus pour les communautés locales. La baisse des financements pourrait réduire ces revenus, affectant ainsi le bien-être économique de ces populations.
- Les projets de reforestation créent des emplois locaux et offrent des opportunités économiques qui pourraient diminuer avec le déclin du soutien financier.

4. Réduction de l'efficacité des efforts de lutte contre la déforestation et contradiction avec les engagements européens contre la déforestation

- Le soutien international, y compris celui de l'Europe, est crucial pour les initiatives de lutte contre la déforestation en Afrique. Le texte actuel pourrait décourager les efforts de reforestation et de gestion durable des forêts en Afrique, augmentant ainsi le risque de déforestation.
- Le texte va à l'encontre des engagements européens de lutter contre la déforestation mondiale. En ne reconnaissant pas les crédits carbone des projets de reforestation comme permanents, l'Europe envoie un message contradictoire aux pays africains, suggérant que leurs efforts de reforestation ne sont pas suffisamment valorisés.

5. Impact sur les objectifs climatiques globaux

- Les projets de reforestation et de boisement sont essentiels pour atteindre les objectifs climatiques mondiaux. En limitant le soutien à ces projets, le texte pourrait nuire aux efforts mondiaux de séquestration des émissions de carbone et d'atténuation du changement climatique.

En somme, le texte du CRCF pourrait limiter les financements, réduire les initiatives de reforestation, affecter la biodiversité, et nuire aux économies locales en Afrique, tout en affaiblissant les efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique et la déforestation.